INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36
Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr

N/Réf : ICPE/FL/Avis 11-2018
V/Réf : AEU_44_2018_42

Objet : IC - activités de tri
Commune de CARQUEFOU

La Directrice de l'INAO
à
Direction Régionale de l'Environnement,
De l'Aménagement et du Logement
Des Pays de la Loire
Unité Départementale de la Loire-Atlantique

Angers, le 13 novembre 2018

Par courriel en date du 31 octobre 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un complément de dossier présenté par le Centre de tri CHIMIREC qui souhaite obtenir l'autorisation de procéder au démarrage des activités de tri, regroupement de déchets industriels dangereux et non dangereux, situé sur la commune de CARQUEFOU.

La commune de CARQUEFOU se situe dans l'aire délimitée des Appellations d'Origine Protégée (AOP) "Coteaux d'Ancenis", "Gros Plant du Pays Nantais", "Muscadet" et "Muscadet Coteaux de la Loire". Elle fait également partie de l'aire géographique des Indications Géographique Protégée (IGP) "Cidre de Bretagne", "Val de Loire", "Bœuf du Maine", "Jambon de Vendée", "Pâté de campagne Breton", "Volailles d'Ancenis", "Farine de Blé Noir de Bretagne", "Mâche Nantaise" et de l'IG "Whisky de Bretagne".

Nos services recensent actuellement 5 opérateurs situés sur la commune de Carquefou et concernés par un de ces signes de qualité.

Après étude de ce dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP/IGP concernées.

Pour la directrice de l'INAO,
Et par délégation,
Pascal CELLIER

Copie DDT 44

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire
SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr